

## AVIS N° AV-2018-158

Evénement	Offre publique d'achat obligatoire
Valeur(s) concernée(s)	DA TSF 1/3 2004, TASLIF

### - OBJET DE L'AVIS

Principales dispositions de l'offre publique d'achat obligatoire des titres de "TASLIF"

### - REFERENCES

- Vu le dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993, modifié et complété par les lois n°34-96, 29-00, 52-01, 45-06 et 43-09 relatif à la Bourse des Valeurs, et notamment son article 7 bis ;
- Vu le dahir portant loi n°26-03 du 21 avril 2004, modifié par la loi n°46-06 relatif aux offres publiques sur le marché boursier, et notamment ses articles 18 et 34 ;
- Vu les dispositions du Règlement Général de la Bourse des Valeurs, approuvé par l'arrêté du Ministre de l'économie des Finances n°1268-08 du 7 juillet 2008 modifié et complété par les arrêtés du Ministre de l'économie et des Finances n° 1156-10 du 7 Avril 2010, n°30-14 du 6 Janvier 2014 et n° 1955-16 du 4 Juillet 2016 notamment son article 2.2.2 ;
- Vu la décision de recevabilité de l'AMMC concernant le projet de l'Offre Publique d'Achat Obligatoire sur les titres de "TASLIF" à l'initiative de "Sanlam Emerging Markets Ireland, Saham Finances, Saham Insurance, Saham Finances Participations, Saham Assurance, Sanam Holding & M. Said ALJ". Il a été décidé ce qui suit :

### - MODALITES DE L'OPERATION

Emetteur	TASLIF
Acquéreur	Saham Assurance
Initiateur	Sanlam Emerging Markets Ireland, Saham Finances, Saham Insurance, Saham Finances Participations, Saham Assurance, Sanam Holding & M. Said ALJ
Engagement de l'acquéreur	Ferme et irrévocable
Seuil de renonciation	Aucun seuil
Apports des actionnaires	Intégral
Nombre d'Actions ; Droits	1.556.911 ; 348

Prix par action ; droit	24,00 MAD ; 200,00 MAD
Calendrier	Le calendrier sera fixé et publié ultérieurement.

#### - COMPLÉMENT D'INFORMATIONS

Pour tout complément d'information, la décision de recevabilité de l'AMMC est disponible sur le lien suivant :

[Cliquez ici](#)